

**AARPI SEMELAIGNE - DUPUY - DELCROIX**

**Me Pascal DELCROIX**

**Avocat**

**24 cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE**

**Tél. : 04 91 33 65 12**

**bf@sldavocats.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**UNE MAISON A USAGE D'HABITATION**

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée de **54,50 m<sup>2</sup>** loi Carrez, avec terrain attenant,  
**située 5 boulevard Meissel - 13010 MARSEILLE,**  
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE section 858 M 42  
lieudit « 5Bd Meissel » pour une contenance de 94 ca  
et section 858 M 82 lieudit « 1B Bd Meissel » pour une contenance de 16 ca.

**MISE A PRIX : 80.000 €**  
**(Quatre-vingt mille euros)**

**Visite le vendredi 13 mars 2026 de 9 heures à 10 heures**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 25 MARS 2026 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille,**

25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE (salle n° 8)

**DESIGNATION DES BIENS**

**MIS EN VENTE :**

Une parcelle de terrain sur laquelle est édifée une maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée située 5 boulevard Meissel, 13010 MARSEILLE figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE section 858 M 42 lieudit

« 5Bd Meissel » pour une contenance de 94 ca et section 858 M 82 lieudit « 1B Bd Meissel » pour une contenance de 16 ca.

La superficie de la maison est de 54,50 m<sup>2</sup> loi Carrez pour une superficie au sol totale de 58,10 m<sup>2</sup>.

La superficie du garage est de 23,45 m<sup>2</sup>.

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi le 23 juillet 2025 par Me Gilles SORINI, membre de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, Commissaires de justice associés.

### **A LA REQUETE DU :**

**Comptable Public du Pôle de Recouvrement Spécialisé de MARSEILLE** dont les bureaux sont situés 3 place Sadi Carnot - 13235 MARSEILLE CEDEX2, agissant en qualité de Comptable public,

**Créancier poursuivant la vente**, pour lequel est élu domicile au Cabinet de **Maître Pascal DELCROIX**, membre de l'AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX, avocat au Barreau de Marseille, 24 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation rendu par le juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille le 2 décembre 2025 ; jugement définitif en vertu d'un certificat de non-appel du 9 janvier 2026.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un montant minimum de 4.000 €.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :**

- **au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- **Site internet avoventes.fr**
- **au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX** (Tél. : 04.91.33.65.12 ou **bf@sldavocats.com**), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

Marseille, le 3 février 2026

**Maître Pascal DELCROIX**  
**Avocat**